

renvoi par les ministres de la Justice mais il y aurait peut-être lieu d'examiner une telle idée, une fois que le Commonwealth aura acquis une plus grande expérience dans la promotion des droits de la personne.

Personnellement, je suis d'avis qu'il est urgent de développer cette idée afin de rehausser l'image que projette le Commonwealth à l'échelle internationale. Cela est particulièrement important dans le contexte de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Les initiatives du Commonwealth ont eu une influence considérable sur le plan international, mais nous savons que la réticence perçue du Commonwealth à se pencher sur son propre cas suscite des critiques. On insinue que nous faisons montre d'une certaine hypocrisie dans notre dénonciation constante du vilain régime de l'Afrique du Sud, alors qu'il existe dans certains de nos pays membres de présumées violations des droits de la personne, dont la volonté collective du Commonwealth ne se soucie pas.

Nous avons déjà touché un mot de la difficulté d'établir des mécanismes internationaux dans un domaine très délicat. Le principe de la souveraineté sera toujours évoqué comme contrainte empêchant la création de tribunaux internationaux pouvant s'ingérer de façon irraisonnable dans les affaires intérieures d'un pays. Quoi qu'il en soit, j'espère personnellement qu'on continuera d'examiner sérieusement l'idée de créer un organe consultatif.

J'aimerais par ailleurs faire une mise en garde. Si important soit-il de disposer de bons mécanismes internationaux, nous nous leurrerions si nous croyons que c'est la seule façon de protéger les droits fondamentaux de la personne. L'histoire nous montre qu'un engagement absolu et total à l'égard des droits de la personne est le seul moyen de défense contre la tyrannie. Nous devrions tous chercher à susciter une prise de conscience collective à l'égard des droits civils. Les partenaires au sein du Commonwealth doivent continuer de se rappeler les uns les autres que lorsqu'on enfreint les droits d'une personne, c'est la liberté de tous qui est compromise. Par ailleurs, nous ne devons pas oublier que même si les lois et les constitutions sont d'importants indicateurs de l'ordre public et de l'appui du gouvernement, l'engagement de l'ensemble de la collectivité est primordial.

Comme le Premier ministre Nehru l'a déclaré :

"Ce ne sont pas les lois et les constitutions qui font qu'un pays est grand. C'est l'enthousiasme, l'énergie et les efforts constants du peuple qui en font une grande nation. Les hommes de loi établissent les constitutions, mais ce sont vraiment les grands esprits, les grands coeurs et les bras vaillants qui font l'histoire." [Traduction]